

L'édito

- 28 novembre 2010 -

Découpage en règle

Depuis 2008 et l'annonce de la nouvelle cartographie au MinDef, on se fait tous découper ! Les militaires en prennent pour leur grade, et les civils sont plus que jamais des variables d'ajustement aux yeux d'une administration dépourvue d'humanité et uniquement préoccupée par la rationalisation des services.

Les établissements ferment et les cohortes de personnels percutés par les suppressions de postes déambulent, désabusés et déstabilisés par des choix qui n'ont pas de sens. Dans ce capharnaüm, les BdD se mettent en place à marche forcée, et les REO/DUO des BdD sont élaborés à la va-vite sans véritable concertation entre CMG et Employeur.

Dans ce puzzle géant, les pièces seront forcément incomplètes et les externalisations, dogmatiques, finiront d'achever ce triste tableau.

Si seulement les velléités destructrices de l'administration s'arrêtaient là... ce serait peut-être un moindre mal. Mais en parallèle, aux fins non cachées d'économies substantielles, on nous concocte des évolutions réglementaires qui tireront le pouvoir d'achat, sinon les salaires, par le bas.

On gèle le salaire des fonctionnaires.

On promet une hypothétique évolution du statut des TSEF vers la catégorie A avec la création du corps des AIEF, et puis on fait savoir qu'il n'en sera vraisemblablement rien, faute d'un accord de Bercy.

On fige les augmentations trimestrielles des ouvriers d'état. On élabore une refonte de la prime de rendement de 16 % pour la remplacer par une PFR, moins intéressante pécuniairement parlant, et déjà utilisée pour les fonctionnaires.

C'est dans ce contexte particulièrement morose pour les civils de la Défense, que les Fédérations CFDT, CGT et UNSA proposent une action jeudi 2 décembre 2010 à l'occasion de la CPO (Commission Paritaire Ouvrière) qui aura lieu à Paris.

Une motion interfédérale a d'ailleurs été réalisée et communiquée aux syndicats. Cet appel est large puisqu'il s'appuie sur la problématique du gel des salaires de l'ensemble des salariés, ouvriers et fonctionnaires donc.

Au SDM, dès la réception de cette motion interfédérale, et sans attendre les débats du Bureau Fédéral des 23, 24 et 25 novembre, nous avons sollicité les responsables de sections pour que soient mis en oeuvre, partout où cela est possible, des remises de motion auprès des autorités locales.

A Marseille, des contacts avaient déjà été pris avec la CGT en ce sens ; un rassemblement de personnels aura donc bien lieu dès 8h30 à la GsBdD (Caserne Audéoud). C'est à noter car, dans la période, et surtout à

Marseille où les établissements sont inégalement dispersés, la mise en place d'actions en lien avec les personnels n'est pas évidente. Nous avons vécu le 5 mars 2009 au camp de Sainte Marthe, lors de la venue de Morin, puis le 3 juin 2009, avec la venue de l'ancien Chef d'Etat-Major des Armées, le général Georgelin.

A Cuers, lors d'une assemblée générale d'adhérents de la section de l'AIA ce vendredi 26 novembre, Olivier Ivitchenko, responsable de la section (et membre du Bureau SDM) a ouvert un débat avec ses adhérents sur le découpage en règle que subissent les civils de la Défense. Débat riche d'intérêt. Les adhérents présents ont fait le constat, avec nous, que seule l'action, globale et non isolée, pouvait éventuellement avoir une incidence sur le cours des événements. Si un sentiment de fatalisme anime, aujourd'hui, les esprits, l'inéluctabilité des choses ne semble pourtant pas de mise.

A Cuers, il y aura donc une action le 2 décembre. Elle sera décidée ce lundi 29 novembre en intersyndicale.

A Toulon, les syndicats CFDT, CGT, UNSA et CGC se sont rencontrés vendredi matin dans le milieu de matinée. Ils ont tous convenu de la nécessité d'agir. Au delà de la motion interfédérale, il a été décidé de l'écriture d'un projet de motion, peut-être plus précis, en tout cas plus en lien avec les réalités locales. Une autre intersyndicale fera le point, ce lundi 29 novembre, sur le calendrier et la mise en place de prises de paroles, en amont du 2 décembre, plus que jamais nécessaires pour avoir un débat en direct avec les personnels.

Ca bouge donc dans le champ de compétence du SDM, et nul doute que d'autres sections sont en train de se préparer pour cette journée d'action.

Et les retraites dans tout ça .. ? Fin des hostilités ?

En tout cas, la dernière journée d'action du 23 novembre n'a pas mobilisé les foules. Les organisations syndicales n'ont pas donné leurs chiffres, mais d'après le ministère de l'Intérieur, 52000 personnes auraient manifesté leur mécontentement dans les 153 rassemblements en France.

A Toulon, environ 300 personnes se sont rassemblées sur la Place de la Liberté. C'est peu, mais la CFDT était bien présente. Nos drapeaux oranges ont encore une fois été portés par des militants du SDM (voir le reportage de FR3 sur ce site). La banderole de l'intersyndicale départementale représentant un mur symbolique a été déployée devant la permanence de l'UPV (Union Patronale du Var).

A Marseille, ils étaient un millier à s'être rassemblés devant le siège du Medef. Une motion a été déposée et les manifestants ont ensuite marché sur la Préfecture. Un autre Rendez-Vous a d'ores et déjà été acté mercredi 15 décembre.

La série de grandes manifestations au niveau national a donc été refermée par notre Confédération et les autres organisations syndicales, avec toutefois l'idée sous jacente de laisser les actions locales perdurer partout où c'est possible. Fini les grands cortèges donc, mais des actions, ici et là, sous diverses formes. Le pari, c'est que le sentiment d'injustice, désormais tellement ancré dans les esprits, ranimera un jour ou l'autre la volonté d'agir. La loi a certes été promulguée le 10 novembre dernier, mais les décrets ne sont pas encore parus. On peut bien sûr avoir le sentiment que le rouleau compresseur du gouvernement est passé, écrasant tout sur son passage, mais personne aujourd'hui ne peut affirmer que le feu ne reprendra pas ; les braises, même enfouies sous un tas de cendres, sont toujours incandescentes. Un léger souffle d'injustice suffira peut-être à ranimer la flamme.

D'autres dossiers arrivent d'ailleurs sur la table de la « négociation ».

D'abord la réforme des régimes complémentaires de retraites. Les négociations entre le patronat et les partenaires sociaux viennent de débiter sur l'Arcco (pour tout le monde) et l'Agirc (pour les cadres). Elles ont d'emblée débouché sur une entente commune pour prolonger de six mois le dispositif Agff (Association pour la Gestion du Fonds de Financement de l'Arcco et de l'Agirc). Ce fond, alimenté par les salariés et les employeurs, a été créé en 1982 lorsque l'âge de la retraite est passé de 65 à 60 ans. Il permet depuis aux caisses de retraites complémentaires de prendre en charge le complément retraite versé au salarié qui a obtenu la totalité des trimestres dans le régime de base.

L'Agff venait à expiration le 31^{er} décembre prochain. Sans cette prolongation, les nouveaux retraités auraient accusé une perte s'élevant jusqu'à 22 % de leur pension.

Bon, c'est déjà ça d'évité. Dans un contexte où la notion de réforme rime désormais avec régression sociale, les moindres petites avancées sont bonnes à souligner.

Et ça n'est pas parce que le conseiller social du Président vient de passer la main que le dialogue social « à la Sarko » va évoluer. La ligne est tracée, et le fil rouge reste bel et bien la préparation des élections de 2012.

Il est d'ailleurs à parier que notre nouveau Ministre de la Défense, « le meilleur d'entre eux », ne sortira certainement pas des rangs.

A bon entendeur....

Jean Innocenzi
Secrétaire général du Syndicat Défense Méditerranée